Image not found or type unknown

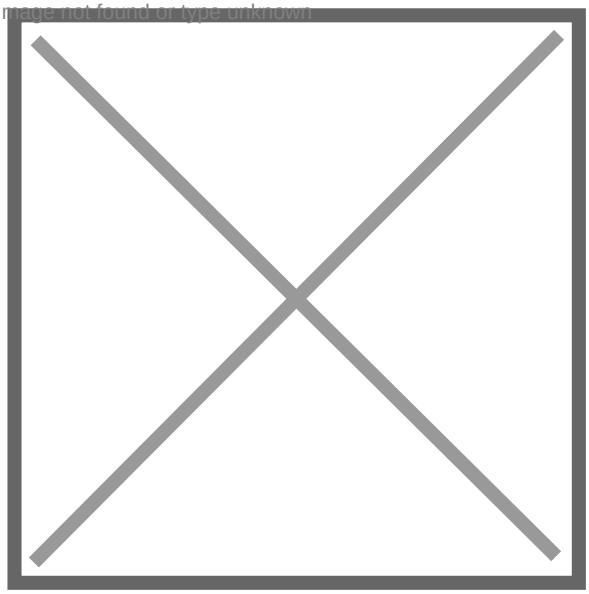

Merci de me repondre c'est urgent

Par **Poly**, le **21/01/2010** à **13:24**

Bonjour,

Voila , Je suis en CDI mais actuellement je suis en congé parental pour elever mon bibi de 6 mois (je reprends le travail en Mai), mon ami lui est en interim !

Nous nous sommes inscrit dans une agence immobiliere , nous avons du payer une somme de 390 euros , de leurs cotés ils s'engagent à nous trouver un appartement !

Mais voila en allant visiter une maison , la proprietaire nous a dit qu'on allait avoir du mal à trouver un logement , parce que mon compagnon est en interim ! En gros notre dossier figurerait toujours en fin de liste !!

L'agence ne devait pas nous prevenir de ca?

surtout que pour rassurer les proprietaires on peut proposer les parents de mon compagnon en garants et mon frere aussi !

Sachant qu'on a payé comme tout le monde est t'il possible qu'on n'ai pas les memes droits que les autres??

L'agence devait t'elle nous prevenir?

Merci de votre reponse, cordialement.

Par **jeetendra**, le **21/01/2010** à **16:15**

Unité départementale du Val-d'Oise
Immeuble Le Montaigne, 6, boulevard de l'Oise, 95036 Cergy-Pontoise Cedex, Tél. : 01 34 25 45 00 – Télécopie : 01 30 73 01 04, Mèl : dd95@dgccrf.finances.gouv.fr

Bonjour, prenez contact avec la Dgccrf à Cergy Pontoise (les pratiques abusives des agences immobilières ils connaissent), ils vous renseigneront sur vos droits de connsommateur, bon après-midi à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés